

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: weber Silikon Primer S

Numéro de la fiche de données de sécurité : XXP006422

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / du mélange Primaire

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Saint-Gobain Weber AG

Täferenstrasse 11b

CH - 5405 Baden-Dättwil

Phone:+41(0) 56 484 24 24

e-mail: sds.ch@saint-gobain.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique (info@toxinfo.ch),

En cas d'urgence : tél.145 (seulement en Suisse) ou +41 44 251 51 51 (depuis l'étranger)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02



GHS07



GHS08

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 1)

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétone

xylène

éthylbenzène

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Préparations

Description : Mélange de solvants avec additifs.

Composants dangereux :

CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49-xxxx	acétone ☠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	45-<55%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9 Reg.nr.: 01-2119488216-32-xxxx	xylène ☠ Flam. Liq. 2, H225; ☠ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3, H412	5-<10%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 2)

CAS: 78-10-4 EINECS: 201-083-8 Numéro index: 014-005-00-0 Reg.nr.: 01-2119496195-28-xxxx	orthosilicate de tétraéthyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	1-<3%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4 Numéro index: 601-023-00-4 Reg.nr.: 01-2119489370-35-xxxx	éthylbenzène ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Aquatic Chronic 3, H412	1-<3%

SVHC néant

Indications complémentaires :

Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation : Apporter de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin et lui présenter cette fiche de données.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

Irritation de la peau

Des allergies peuvent apparaître pour des sujets prédisposés.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à fort débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil respiratoire autonome.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 3)

Autres indications:

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Assurer une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, les canalisations ou le sol.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la rubrique 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

N'employer que dans des secteurs bien aérés

Aspiration sur l'objet nécessaire

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif

Danger d'explosion en cas d'introduction du liquide dans la canalisation

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Empêcher la pénétration dans le sol.

Prévoir une cuve au sol sans écoulement

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas conserver avec des agents d'oxydation

Ne pas stocker avec des aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Garder les emballages hermétiquement fermés.

Conserver les récipients dans un lieu bien aéré.

(suite page 5)

-CH2

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 4)

Stocker dans un endroit frais.

Stocker dans une atmosphère sèche.

Classe de stockage : LGK (according to VCI concept): 3 - Flammable liquids.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL		
CAS: 67-64-1 acétone		
Oral	Derived No Effect Level	62 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Dermique	Derived No Effect Level	186 mg/kgxday (worker systemic long term value)
		62 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	1.210 mg/m ³ (worker systemic long term value)
		200 mg/m ³ (consumer systemic long term value)
CAS: 1330-20-7 xylène		
Oral	Derived No Effect Level	2,5 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Dermique	Derived No Effect Level	212 mg/kgxday (worker systemic long term value)
		125 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	221 mg/m ³ (worker systemic long term value)
		442 mg/m ³ (worker systemic short term value)
		65,3 mg/m ³ (consumer systemic long term value)
		260 mg/m ³ (consumer systemic short term value)
		442 mg/m ³ (worker local short term value)
		221 mg/m ³ (worker local long term value)
		65,3 mg/m ³ (consumer local long term value)
260 mg/m ³ (consumer local short term value)		
CAS: 78-10-4 orthosilicate de tétraéthyle		
Dermique	Derived No Effect Level	6,3 mg/kgxday (worker systemic long term value)
		1,8 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	44 mg/m ³ (worker systemic long term value)
		44 mg/m ³ (worker systemic short term value)
		5,3 mg/m ³ (consumer systemic long term value)
		5,3 mg/m ³ (consumer systemic short term value)
		44 mg/m ³ (worker local short term value)
		44 mg/m ³ (worker local long term value)
		5,3 mg/m ³ (consumer local long term value)
5,3 mg/m ³ (consumer local short term value)		
CAS: 100-41-4 éthylbenzène		
Oral	Derived No Effect Level	1,6 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Dermique	Derived No Effect Level	180 mg/kgxday (worker systemic long term value)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 5)

Inhalatoire	Derived No Effect Level	77 mg/m ³ (worker systemic long term value) 15 mg/m ³ (consumer systemic long term value)
-------------	-------------------------	--

PNEC

CAS: 67-64-1 acétone

Predicted No-Effect Concentration	29,5 mg/kgxdwt (earth rating factor)
Predicted No-Effect Concentration	1,06 mg/l (sea water rating factor)
	10,6 mg/l (fresh water rating factor)

CAS: 1330-20-7 xylène

Predicted No-Effect Concentration	0,852 mg/kgxdwt (earth rating factor)
Predicted No-Effect Concentration	0,004 mg/l (sea water rating factor)
	0,044 mg/l (fresh water rating factor)

CAS: 100-41-4 éthylbenzène

Predicted No-Effect Concentration	2,68 mg/kgxdwt (earth rating factor)
Predicted No-Effect Concentration	0,01 mg/l (sea water rating factor)
	0,1 mg/l (fresh water rating factor)

Composants présentant des valeurs limites biologiques:

CAS: 67-64-1 acétone

BAT (Suisse)	50 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Aceton
--------------	---

CAS: 1330-20-7 xylène

BAT (Suisse)	1,8 g/g Kreatinin Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Methylhippursäuren
--------------	---

CAS: 100-41-4 éthylbenzène

BAT (Suisse)	600 mg/g Kreatinin Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Mandelsäure plus Phenylglyoxylsäure
--------------	---

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

CAS: 67-64-1 acétone

VME (Suisse)	Valeur à court terme: 2400 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 1200 mg/m ³ , 500 ppm B;
--------------	--

CAS: 1330-20-7 xylène

VME (Suisse)	Valeur à court terme: 440 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 220 mg/m ³ , 50 ppm H B;
--------------	--

CAS: 78-10-4 orthosilicate de tétraéthyle

VME (Suisse)	Valeur à long terme: 44 mg/m ³ , 5 ppm
--------------	---

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 6)

CAS: 100-41-4 éthylbenzène

VME (Suisse)	Valeur à court terme: 220 mg/m ³ , 50 ppm Valeur à long terme: 220 mg/m ³ , 50 ppm H OI B;
--------------	--

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fiche de données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni renifler.

Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.

Assurer une ventilation générale adéquate et une ventilation locale du process. Utiliser une ventilation locale par aspiration si nécessaire.

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire;

en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Filtre respiratoire court terme :

Filtre AX.



Protection des mains :

Gants de protection.

Gants de protection contre les produits chimiques (Standard EN 374-1)

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / au mélange.



Matériau des gants

Butyle

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,7$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est un mélange composé de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Temps de pénétration : > 480 min

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 8)

Aspect:	
Forme :	liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Température d'inflammation:	465 °C
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Minimum ignition energy	
Test de séparation des solvants :	Non applicable.
Teneur en solvants:	<70 %
COV Suisse	>60,0000 %
Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement	
Propriétés comburantes	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé

Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	Liquide et vapeurs très inflammables.
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions au contact de l'eau

Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 9)

Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Acides forts et bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Ethanol

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
CAS: 67-64-1 acétone			
Oral	LD50	5.800 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)	
Inhalatoire	LC50/4 h	76 mg/l (Rat)	
CAS: 1330-20-7 xylène			
Oral	LD50	>3.523 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	>12.126 mg/kg (lapin)	
Inhalatoire	LC50/4 h	>27 mg/l (Rat)	
CAS: 78-10-4 orthosilicate de tétraéthyle			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)	
Inhalatoire	LC50/4 h	>10-16,8 mg/l (Rat)	
CAS: 100-41-4 éthylbenzène			
Oral	LD50	>3.500 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	>15.400 mg/kg (lapin)	
Inhalatoire	LC50/4 h	>17,6 mg/l (Rat)	

Effet primaire d'irritation :

de la peau : Irritation de la peau possible du fait de la perte de matières grasses.

des yeux :

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 10)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est listé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation

CAS: 67-64-1 acétone

LC50/48h	8.800 mg/l (aquatic invertebrates)
LC50/24h	2.100 mg/l (aquatic invertebrates)
LC50/96h	5.540-8.120 mg/l (poisson)
NOEC (28d)	1.106-2.212 mg/l (aquatic invertebrates)
EC 10	530 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)

CAS: 1330-20-7 xylène

LC50/48h	>10 mg/l (aquatic invertebrates)
LC50/96h	>2,6 mg/l (poisson)
EC50/24h	>1 mg/l (aquatic invertebrates) 96 mg/l (microorganisms)
EC50/48h	>3,82 mg/l (aquatic invertebrates)
EC50/72h	4,6-4,9 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria) 72 mg/l (microorganisms)
NOEC (21d)	1,57 mg/l (aquatic invertebrates) 0,714 mg/l (poisson)
NOEC (28d)	16 mg/l (microorganisms)

CAS: 78-10-4 orthosilicate de tétraéthyle

LC50/96h	>245 mg/l (poisson)
EC50/48h	75-844 mg/l (aquatic invertebrates) (OECD 203)
EC50/72h	5,8-100 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)

CAS: 100-41-4 éthylbenzène

LC50/48h	3,2 mg/l (aquatic invertebrates)
LC50/96h	2,6 mg/l (aquatic invertebrates) 4,2-5,1 mg/l (poisson)
EC50/24h	96 mg/l (microorganisms)
EC50/48h	1,8-2,4 mg/l (aquatic invertebrates)
EC50/96h	3,6-7,7 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)
EC50/72h	4,9-5,4 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)
NOEC (96h)	3,4-4,5 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 11)

Procédé :	
CAS: 67-64-1 acétone	
Biod. (28 days)	90,9 % (Biodegradation)
CAS: 1330-20-7 xylène	
Biod. (28 days)	90-98 % (Biodegradation)
CAS: 78-10-4 orthosilicate de tétraéthyle	
Biod. (28 days)	98 % (DOC-decrease)
CAS: 100-41-4 éthylbenzène	
Biod. (28 days)	70-80 %

Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Composants:	
CAS: 67-64-1 acétone	
DT50-value (Degradation Half time)	10 day
CAS: 1330-20-7 xylène	
DT50-value (Degradation Half time)	1-2 day (Biodegradation)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

CAS: 1330-20-7 xylène	
EBAB	3,155 log Pow (Bioaccumulation)
Bioaccumulation Factor (BCF)	25,9
CAS: 78-10-4 orthosilicate de tétraéthyle	
EBAB	1,4 log Pow
CAS: 100-41-4 éthylbenzène	
EBAB	3,6 log Pow

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances identifiées comme perturbateurs endocriniens au titre de l'article 59, paragraphe 1, de REACH ou conformément au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai Concentration effective Méthode Evaluation		
CAS: 78-10-4 orthosilicate de tétraéthyle		
EC 50 (3h)	100 mg/l	(microorganisms)

Autres indications :

CAS: 67-64-1 acétone	
Chemical Oxygen Demand (COD)	1.920 mg O2/g (Biodegradation)
BOD (5)	1.850 mg O2/g (Biodegradation)

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 12)

CAS: 1330-20-7 xylène

Chemical Oxygen Demand (COD) 2,56-2,91 mg O2/g (Biodegradation)

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Ne pas laisser le produit pénétrer les nappes phréatiques, les cours d'eaux ou les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

Catalogue européen des déchets

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
15 01 02	emballages en matières plastiques

Emballages non nettoyés :

Recommandation :

Éliminer conformément aux réglementations locales/nationales en vigueur.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA

UN1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.,
Dispositions spéciales 640D (ACÉTONE,
XYLÈNES)

IMDG, IATA

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONE,
XYLENES)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe

3 (F1) Liquides inflammables.

(suite page 14)


Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 13)

Étiquette	3
IMDG, IATA	
	
Class Label	3 Liquides inflammables. 3
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	II
14.5 Dangers pour l'environnement Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
Indice Kemler :	33
No EMS :	F-E, S-E
Stowage Category	B
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable
Indications complémentaires de transport :	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	1L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D/E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONE, XYLÈNES), 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 14)

Règlement (CE) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)

Dispositions nationales :

Ordonnance sur les produits chimiques (OChim RS 813.11)

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim RS 814.81)

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. rubrique 2

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est listé.

Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

REGLEMENT (UE) 2017/852 sur le mercure (annexe I)

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Restriction: 3, 40, 75

Règlement (CE) N° 649/2012

Aucun des composants n'est listé.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est listé.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

CAS: 67-64-1 | acétone

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

CAS: 67-64-1 | acétone

3

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

CAS: 67-64-1 | acétone

3

RÈGLEMENT (UE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Aucun des composants n'est listé.

Prescriptions nationales :

Classement des liquides pouvant polluer les eaux:

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 15)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Phrases importantes

La liste des mentions de danger ci-dessous est le texte intégral des mentions de danger mentionnées dans cette fiche de données de sécurité (en particulier dans la section 3) et est communiquée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, et aux amendements suivants (règlement (UE) 2020/878). Les mentions indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, mais aux ingrédients individuels contenus dans le produit, et sont fournies à titre d'information.

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables Lésions oculaires graves/irritation oculaire Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Danger par aspiration	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.
--	--

Service établissant la fiche technique de sécurité: Department research & development

Contact : Isabelle Kazandjian Phone: 0041 (0)79 382 51 09

Numéro de la version précédente: 4

Acronymes et abréviations:

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
- DNEL : dose dérivée sans effet (REACH)
- PNEC : concentration prédite sans effet (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
- Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

(suite page 17)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 09.04.2026 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 09.04.2026

Nom du produit: weber Silikon Primer S

(suite de la page 16)

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.

CH2